



## SCI Donation et vente du bien de la SCI et cloture de la SCI

Par routhi, le 10/04/2014 à 09:56

Bonjour

Alors voici mon probleme : nous sommes 5 enfants mes parents ont une SCI de 10 parts 5 parts chacun, ils souhaitent vendre le bien de cette SCI.

il y a déjà un acheteur.

ce bien ils le possèdent depuis 22 ans donc soumis à la taxe sur la plus value. très importante dans leur cas car ils n'ont gardé aucune facture des travaux effectués ...

donc pour éviter cela on voudrait faire une donation des parts de la SCI, aux 5 enfants et vendre le bien en notre nom des 5 enfants.

notre notaire nous annonce 33 000 euros de frais pour faire cette opération.

le bien est vendu 550 000 euros car il y expropriation pour agrandissement de la voirie, il ne vaut pas plus de 350 000 euros à mon avis.

je me perds dans ces procédures, l'idée est clairement de ne pas perdre trop de capital dans des taxes .

Merci de votre analyse.